



Aide cause refus de remboursement proprietaire douteux

Par **DominicB**, le **17/03/2009** à **14:25**

Bonjour,
Suite à un dégât des eaux, j'ai avancé les frais de plombier, un montant de 211 Euros pour une recherche de fuite.
Mon propriétaire, demeure injoignable depuis 2 semaines. Cela se produit assez souvent.
En effet, son numéro de portable change souvent. Il ne réponds ni à ses mails, ni à son domicile.
De plus, quand il appelle, il utilise des cabines téléphoniques venant de départements externes.
Mon assurance me certifie que le propriétaire devrait me rembourser, grâce à son assurance propriétaire non-occupant. De plus, les textes expliquant l'assurance propriétaire attestent cela.
Or , aujourd'hui, je n'ai aucune nouvelle. Je ne peux même pas déménager, car il ne m'envoie pas mes quittances de loyer sur demande.
C'est une situation assez difficile. Il n'y a personne qui gère les problèmes des locataires.
Que dois-je faire? quels sont mes droits? qui dois-je contacter?
Existe-t-il un délai de réponse du propriétaire? Puis-je déduire le montant de mon prochain loyer en joignant un justificatif?
Merci de me tenir au courant,
Cordialement,
Baghdadi Dominique